

06.12.2011 - 15:00 Uhr

comparis.ch sur le nombre de changements de caisse maladie - Seul 650 000 clients changent de caisse maladie

Zürich (ots) -

Selon l'enquête représentative annuelle de comparis.ch, quelque 8,4 % des assurés ont opté pour une nouvelle caisse maladie l'an prochain, contre 12,4 % l'année dernière. Les jeunes adultes de 19 à 25 ans sont de loin les plus nombreux à changer d'assurance de base, et ce dans le but de contrer l'augmentation des primes, supérieure à la moyenne, dont leur tranche d'âge fait l'objet.

L'an prochain, tout juste une personne sur douze se tournera vers une caisse maladie différente pour son assurance de base. C'est ce qui ressort d'une enquête représentative de comparis.ch, le comparateur sur Internet, menée par l'institut d'études de marché GfK entre fin novembre et début décembre. 2000 personnes ont été interrogées à cet effet dans toute la Suisse. En ramenant ce chiffre aux 7,8 millions d'assurés, on aboutit à un résultat de 650 000 passages à une nouvelle caisse pour l'assurance maladie obligatoire.

Par rapport à l'année passée, bien moins d'assurés se sont tournés vers une autre caisse. En effet, début 2011, ils étaient près d'un million, soit 12,4 % de la population. Ce recul est imputable au fait que les primes avaient beaucoup plus augmenté voilà une année. Malgré ces chiffres anémiques, la concurrence fonctionne bel et bien au sein de l'assurance de base, comme l'explique Felix Schneuwly, expert en assurance maladie chez comparis.ch : « La concurrence contraint les assureurs à maîtriser tant les coûts que la qualité de leur service. Ainsi, les assurés ne sont pas tenus de changer chaque année, car la seule idée de perdre des clients pousse les caisses maladie à calculer leurs primes au plus bas. » Le contrôle des factures des prestataires, par exemple, illustre bien cette stimulation, qui met un frein à l'augmentation des prix : environ 2 milliards de francs de moins par année pour les assurés, selon les associations du secteur.

Changement d'assurance plus répandu chez les jeunes

Le taux de changement varie en fonction de la catégorie d'âge. Les jeunes adultes entre 19 et 25 ans subiront une progression de primes nettement supérieure à celle de la moyenne des autres adultes : 5,6 % contre 3,5 %. (1) Partant, avec un taux de 14 %, les jeunes adultes se tournent bien plus souvent vers un nouvel assureur que leurs aînés (8 %).

Les assurés boudent le calculateur de l'OFSP

Depuis cet automne, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) fait concurrence aux services de comparaison privés sur Internet avec son calculateur de primes, financé par le contribuable. L'enquête susmentionnée a révélé que moins de 2 % des personnes envisageant un changement d'assureur se sont informés via le calculateur de l'OFSP. Felix Schneuwly à ce sujet : « Malgré un lancement médiatique très efficace, l'offre de la Confédération n'a visiblement pas encore su convaincre le consommateur, d'où surgit également la question du rapport coût-utilité ». Finalement, il exprime des doutes quant à la répartition des rôles : « Une autorité de surveillance qui propose un service de comparaison, c'est comme un arbitre marquant lui-même un but. »

(1) comparis.ch calcule l'augmentation des primes de manière pondérée, pour la totalité des assurés et en tenant compte de toutes les franchises et tous les modèles d'assurance.

Contact:

Felix Schneuwly
Expert en assurances maladie
Portable : 079 600 19 12
Tél. : 044 360 34 00
E-mail : media@comparis.ch
<http://fr.comparis.ch/krankenkassen>

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100709566> abgerufen werden.